Merlin l'Enchanteur

- Mais cet enfant n'est pas comme les autres. Comme tous les incubes¹, puisque son père en est un, Merlin sait tout ce qui s'est passé dans les temps anciens. Il a l'intelligence et les pouvoirs du Diable. Comme tous ceux que Dieu aime, grâce à sa mère si pure et si bonne, Merlin sait tout ce qui se passera dans le futur. En outre, il possède le don² de métamorphose³. Voilà pourquoi il sait jeter des sorts⁴, faire apparaître des êtres et des choses...
- L'enfant pourrait mal utiliser ces dons merveilleux mais, comme il est bon et juste, rien de mal ne viendra de Merlin l'Enchanteur⁵.
 - Les jours, les semaines, les mois passent lentement pour Merlin et sa mère qui vivent complètement isolés. Ils ne se cachent pas, mais personne ne rend visite à cette femme coupable d'une si grande faute et à cet enfant qui en est la preuve. En effet, en ces temps anciens, avoir un enfant sans être mariée est un crime grave, impardonnable, puni par la loi, et ces mères-là risquent la peine de mort. Elles meurent presque toujours brûlées vives sur le bûcher⁶.
 - Mon cher petit, dit la belle demoiselle un soir en berçant son fils, je vais mourir à cause de toi et sans l'avoir mérité. Tous ignorent comment tu as été **engendré**⁷, ne pouvant ni ne voulant me croire, quoi que je dise.
 - Chère mère, ne crains rien, lui répond Merlin : je ne serai en aucun cas responsable de ta mort.
 - En l'entendant, la jeune femme sent son cœur s'emballer, ses jambes mollir, sa tête tourner et ses larmes inonder son visage.
 - Un bébé capable de parler ainsi ne peut devenir, s'il plaît à Dieu, qu'un homme plein de sagesse et de vertu⁸! se dit-elle dès qu'elle retrouve ses esprits.
 - Tu ne mourras pas par ma faute, je te le promets, répète le petit en se blottissant plus encore dans les bras de sa mère avant de s'endormir.
 - Et leur vie solitaire continue jusqu'au jour du jugement qui arrive, hélas, bien vite. Conduits par les gardes qui sont venus les chercher, Merlin et sa mère pénètrent enfin dans la salle du tribunal, sombre et froide. Là, l'œil noir et le sourcil froncé, les juges interrogent longuement la jeune femme. Ils l'accusent d'avoir dormi avec un homme sans être mariée, évitant de regarder le tout jeune garçon assis à son côté, le fruit de son péché⁹. Convaincus de sa faute, ils écoutent à peine ses réponses.
 - Que justice soit faite, concluent-ils. Gardes, que l'on prépare le bûcher!
 - Seigneurs, s'écrie Merlin, furieux d'entendre cette injuste condamnation¹⁰. Ce n'est pas de sitôt¹¹ que ma mère sera mise à mort! Elle n'est pas coupable. Un incube de la forêt est seul responsable de ma naissance.
 - Cela dit, Merlin, qui n'a que deux ans et demi, avance seul jusqu'au milieu de la salle. Il ne tremble pas. Il défend sa mère.
 - « Merlin l'Enchanteur » in Viviane Koenig, Nos Plus Belles Légendes : de Vercingétorix à Guillaume Tell, éd. De La Martinière Jeunesse, 2003.
 - 1. incubes : démons mâles qui abusent des femmes lorsqu'elles dorment.
 - 2. don : talent naturel, une qualité ou un avantage avec lesquels on naît.
 - 3. métamorphose : changement complet d'apparence.
 - 4. sorts : résultats des actions magiques.
 - 5. enchanteur : magicien
 - 6. bûcher : tas de bois sur lequel on brûlait vifs les condamnés à mort.
 - 7. engendré: conçu, enfanté.
 - 8. vertu : qualité morale
 - 9. péché: faute

6

9

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

26

27

28

29

31

32

- 10. condamnation : peine infligé par un tribunal.
- 11. de sitôt : avant longtemps.